

CATALOGUE FORMATION

MASTERE SPECIALISE DROIT DES AFFAIRES ET MANAGEMENT DE LA DATA



DCG FORMATIONS est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. DCG FORMATIONS dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Présentation

Le Mastère Spécialisé Droit des Affaires et Management de la Data (DAM) de DCG Formations est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 1 an des professionnels profils hybrides et polyvalents capables de maîtriser à la fois les contraintes juridiques de l'entreprise et les impératifs stratégiques de gestion afin de sécuriser les décisions et d'optimiser la performance de l'entreprise

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables en charge de la conformité juridique et du fonctionnement des entreprises, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Spécialisé DAM de DCG Formations permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Spécialisé Droit des Affaires et Management de la Data (DAM) de DCG Formations est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Objectifs

Le Mastère Spécialisé Droit des Affaires et Management de la Data (DAM) de DCG Formations est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Maîtriser les montages juridiques complexes, la restructuration d'entreprises et la gouvernance d'entreprise.
- ❖ Identifier et analyser les risques juridiques liés aux opérations de l'entreprise
- ❖ Comprendre les modèles économiques, les enjeux de marché et les processus de décision stratégique.
- ❖ Maîtriser les règles de droit fiscal pour structurer les opérations et optimiser la charge fiscale de l'entreprise
- ❖ Servir d'interface crédible entre les fonctions juridiques et les fonctions opérationnelles ou financières de l'entreprise
- ❖ Traduire les contraintes juridiques en solutions pragmatiques et rentables pour le management
- ❖ Mener des négociations complexes en tenant compte à la fois des aspects légaux et des objectifs commerciaux.
- ❖ Comprendre les enjeux du droit international des affaires et les normes juridiques étrangères, notamment dans le contexte des groupes multinationaux
- ❖ Communiquer de manière claire et structurée auprès de directions non-juristes.

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- 1 an pour les étudiants titulaires d'un Mastère ou d'un Mastère 1 ou diplôme équivalent.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Débouchés

- ❖ Chargé de missions
- ❖ Juriste d'Affaires
- ❖ Conseil d'Entreprise
- ❖ Contrôleur de Gestion
- ❖ Responsable Administratif et Financier
- ❖ Consultant spécialisé en stratégie, M&A
- ❖ Compliance Officer
- ❖ Chief Business Officer
- ❖ Contract Manager
- ❖ Directeur juridique
- ❖ Consultant(e) Juridique et Fiscal
- ❖ Analyste M&A (Fusions & Acquisitions)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Programme

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours
en entreprise

La formation DAM de l'année de spécialisation est organisée autour de deux (2) axes :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Droit bancaire et financier
- ❖ Fiscalité d'entreprise
- ❖ Management stratégique des organisations
- ❖ Opérations de restructuration
- ❖ Base de la conformité en entreprise
- ❖ Stratégies inter-organisationnelles
- ❖ Introduction au droit commercial
- ❖ Business Game

Semestre 2 :

- ❖ Droit social
- ❖ Contentieux des affaires
- ❖ Propriété intellectuelle et RGPD
- ❖ Finance internationale et risque de change
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@dcgformations.fr - admissions@dcgformations.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@dcgformations.fr / admissions@dcgformations.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école